



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-112605>

Département(s) de publication : **14**

Annonce n° **24-112605**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : VILLE D'IFS

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public, contrôlé par une autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : SERVICES D'ASSURANCES POUR LE GROUPEMENT DE COMMANDES CONSTITUE ENTRE LA COMMUNE ET LE CCAS D'IFS

Description : Le présent appel d'offres a pour objet la souscription des contrats d'assurance du groupement de commandes constitué entre la Commune et le CCAS d'IFS Dans un objectif de mutualisation des compétences et d'optimisation du budget, il a été décidé de constituer un groupement de commandes en application des dispositions du code de la Commande publique, approuvé par tous les organes exécutifs de tous les membres du groupement.

Identifiant de la procédure : e709dc0b-005a-4081-be3c-511467f4fa38

Identifiant interne : ASSURANCES 2024

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 66000000 Services financiers et d'assurance

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.5 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 3

Conditions du marché :

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés : 3

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : Une lettre de candidature comprenant une déclaration sur l'honneur, dûment datée par le candidat, pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et R. 2143-3 à R. 2143-14 du Code de la commande publique,

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : ASSURANCE DES RESPONSABILITES ET RISQUES ANNEXES

Description : RESPONSABILITÉS CIVILES ET RISQUES ANNEXES

Identifiant interne : Lot 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 66516000 Services d'assurance responsabilité civile

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Esplanade François Mitterrand

Subdivision pays (NUTS) : Calvados (FRD11)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : la valeur technique est décomposée en sous-critère techniques (article 8 RC) : -Structure du contrat (5) -Étendue des garanties (10) -Montant des garanties (5) -Franchise (5)

5.1.7 Marché public stratégique

Objectif du marché public stratégique : Pas de passation de marché stratégique

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Capacité économique et financière

Utilisation de ce critère : Non utilisé

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Nom : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : - Attestation d'inscription à l'ORIAS. - Qualité selon laquelle il agit : agent, courtier, mutuelle - Compagnie qui effectue la proposition et son engagement de souscription

Utilisation de ce critère : Utilisé

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Capacité technique et professionnelle

Description : - Les moyens techniques et humains - La qualification du candidat et éventuellement les certifications obtenues

Utilisation de ce critère : Utilisé

Critère :

Type : Autre

Nom : Autre

Description : -Attestation de responsabilité civile et de garantie financière en cours de validité -Lettre de candidature précisant les éventuels co traitants -Les pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat

Utilisation de ce critère : Utilisé

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : PRIX

Description : PRIX

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 45

Critère :

Type : Qualité

Nom : TECHNIQUE

Description : VALEUR TECHNIQUE DE L'OFFRE

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 55

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : https://demat.marches.medialex.fr/medialex/publisher_portail/public/displayRC.jsp?ildAffaire=77498, https://demat.centraledesmarches.com/publisher_plateforme/public/annonce/consulterDCEHorsIdentification.jsp?ildAffaire=77498, <https://demat.centraledesmarches.com/7077498>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://demat.centraledesmarches.com>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 12/11/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 8 Mois

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 12/11/2024 à 00:00

Lieu : Hotel de Ville

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Un accord de confidentialité est requis : non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel : conformément aux dispositions des articles L551-1 et R.551-1 du Code de Justice Administrative, avant la conclusion du contrat ; - Référé contractuel : conformément aux dispositions des L.551-13 et R.551-7 du Code de la Justice Administrative, dans un délai : - de 31 jours suivant la publication d'un avis d'attribution du marché public, - de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat en l'absence de publication d'un avis d'attribution. Ce recours ne peut être exercé dans les cas suivants : - à l'égard des marchés publics dont la passation n'est pas soumise à une obligation de publicité

préalable lorsque le pouvoir adjudicateur a, avant la conclusion du contrat, rendu publique son intention de le conclure et observé un délai de onze jours après cette publication, - à l'égard des marchés publics soumis à publicité préalable auxquels ne s'applique pas l'obligation de communiquer la décision d'attribution aux candidats non retenus (marchés à procédure adaptée) lorsque le pouvoir adjudicateur a, avant la conclusion du contrat, rendu publique son intention de le conclure et observé un délai de onze jours après cette publication, - par les demandeurs ayant fait usage du référé précontractuel dès lors que le pouvoir adjudicateur a respecté la suspension prévue à l'article L. 551-4 du code de justice administrative et s'est conformé à la décision juridictionnelle rendue sur ce recours. Ce recours pourra, le cas échéant, être assorti d'une demande de référé-suspension (article L 521-1 du Code de justice administrative). - Recours en excès de pouvoir : conformément aux dispositions de l'article R.421-1 du Code de la Justice Administrative dans un délai de deux mois à compter de la notification de la décision d'attribution ou de rejet. - Recours de plein contentieux : conformément à l'article R 421-1 du Code de la Justice Administrative et à l'arrêt du Conseil d'Etat du 4 avril 2014, Département Tarn-et-Garonne, tout tiers justifiant d'un intérêt lésé peut former un recours en pleine juridiction, dans un délai de deux mois à compter de la publicité annonçant la conclusion du marché. Cependant, ceux-ci ne pourront se plaindre que des illégalités particulièrement graves ou en rapport direct avec leur intérêt lésé. Cette voie de recours est donc ouverte aux parties au contrat, aux concurrents évincés lors de sa passation, ainsi qu'aux tiers justifiant d'un intérêt lésé.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE CAEN

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Mairie d'Ifs

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Mairie d'Ifs

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : ASSURANCE DES VEHICULES A MOTEUR ET RISQUES ANNEXES

Description : ASSURANCE DES VÉHICULES A MOTEUR ET RISQUES ANNEXES

Identifiant interne : Lot 2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 66514110 Services d'assurance de véhicules à moteur

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Esplanade François Mitterrand

Ville : IFS

Code postal : 14123

Subdivision pays (NUTS) : Calvados (FRD11)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : La valeur technique est décomposée en sous-critères techniques (article 8 RC): -Véhicules assurés (5) -Garanties accordées (5) -Garanties annexes (5) -Gestion du contrat (5) -Franchise (5)

5.1.7 Marché public stratégique

Objectif du marché public stratégique : Pas de passation de marché stratégique

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Capacité économique et financière

Description : -Le chiffre d'affaires des 3 dernières années

Utilisation de ce critère : Utilisé

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Capacité technique et professionnelle

Description : - Les moyens techniques et humains - La qualification du candidat et éventuellement les certifications obtenues.

Utilisation de ce critère : Utilisé

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Nom : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : - Attestation d'inscription à l'ORIAS. - Qualité selon laquelle il agit : agent, courtier, mutuelle - Compagnie qui effectue la proposition et son engagement de souscription

Utilisation de ce critère : Utilisé

Critère :

Type : Autre

Nom : Autre

Description : -Attestation de responsabilité civile et de garantie financière en cours de validité -Lettre de candidature précisant les éventuels co traitants -Les pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat

Utilisation de ce critère : Utilisé

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : PRIX

Description : PRIX

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 45

Critère :

Type : Qualité

Nom : TECHNIQUE

Description : VALEUR TECHNIQUE DE L'OFFRE

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 55

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : https://demat.marches.medialex.fr/medialex/publisher_portail/public/displayRC.jsp?ildAffaire=77498, https://demat.centraledesmarches.com/publisher_plateforme/public/annonce/consulterDCEHorsIdentification.jsp?ildAffaire=77498, <https://demat.centraledesmarches.com/7077498>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://demat.centraledesmarches.com>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 12/11/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 8 Mois

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 12/11/2024 à 00:00

Lieu : Hotel de Ville

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Un accord de confidentialité est requis : non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel : conformément aux dispositions des articles L551-1 et R.551-1 du Code de Justice Administrative, avant la conclusion du contrat ; - Référé contractuel : conformément aux dispositions des L.551-13 et R.551-7 du Code de la Justice Administrative, dans un délai : - de 31 jours suivant la publication d'un avis d'attribution du marché public, - de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat en l'absence de publication d'un avis d'attribution. Ce recours ne peut être exercé dans les cas suivants : - à l'égard des marchés publics dont la passation n'est pas soumise à une obligation de publicité préalable lorsque le pouvoir adjudicateur a, avant la conclusion du contrat, rendu publique son intention de le conclure et observé un délai de onze jours après cette publication, - à l'égard des marchés publics soumis à publicité préalable auxquels ne s'applique pas l'obligation de communiquer la décision d'attribution aux candidats non retenus (marchés à procédure adaptée) lorsque le pouvoir adjudicateur a, avant la conclusion du contrat, rendu publique son intention de le conclure et observé un délai de onze jours après cette publication, - par les demandeurs ayant fait usage du référé précontractuel dès lors que le pouvoir adjudicateur a respecté la suspension prévue à l'article L. 551-4 du code de justice administrative et s'est conformé à la décision juridictionnelle rendue sur ce recours. Ce recours pourra, le cas échéant, être assorti d'une demande de référé-suspension (article L 521-1 du Code de justice administrative). - Recours en excès de pouvoir : conformément aux dispositions de l'article R.421-1 du Code de la Justice Administrative dans un délai de deux mois à compter de la notification de la décision d'attribution ou de rejet. - Recours de plein contentieux : conformément à l'article R 421-1 du Code de la Justice Administrative et à l'arrêt du Conseil d'Etat du 4 avril 2014, Département Tarn-et-Garonne, tout tiers justifiant d'un intérêt lésé peut former un recours en pleine juridiction, dans un délai de deux mois à compter de la publicité annonçant la conclusion du marché. Cependant, ceux-ci ne pourront se plaindre que des illégalités particulièrement graves ou en rapport direct avec leur intérêt lésé. Cette voie de recours est donc ouverte aux parties au contrat, aux concurrents évincés lors de sa passation, ainsi qu'aux tiers justifiant d'un intérêt lésé.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE CAEN

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Mairie d'Ifs

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Mairie d'Ifs

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

Titre : assurance de la protection juridique

Description : ASSURANCE DE LA PROTECTION JURIDIQUE amp; PROTECTION FONCTIONNELLE DES AGENTS ET DES ELUS

Identifiant interne : Lot 3

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 66513000 Services d'assurance défense et recours et service d'assurance tous risques chantier

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Calvados (FRD11)

Pays : France

Informations complémentaires : VILLE D'IFS et CCAS D'IFS

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.7 Marché public stratégique

Objectif du marché public stratégique : Pas de passation de marché stratégique

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Capacité économique et financière

Description : -Le chiffre d'affaires des 3 dernières années

Utilisation de ce critère : Utilisé

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Capacité technique et professionnelle

Description : - Les moyens techniques et humains - La qualification du candidat et éventuellement les certifications obtenues.

Utilisation de ce critère : Utilisé

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Nom : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : - Attestation d'inscription à l'ORIAS. - Qualité selon laquelle il agit : agent, courtier, mutuelle - Compagnie qui effectue la proposition et son engagement de souscription

Utilisation de ce critère : Utilisé

Critère :

Type : Autre

Nom : Autre

Description : -Attestation de responsabilité civile et de garantie financière en cours de validité -Lettre de candidature précisant les éventuels co traitants -Les pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat

Utilisation de ce critère : Utilisé

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : PRIX

Description : PRIX

Critère :

Type : Qualité

Nom : TECHNIQUE

Description : VALEUR TECHNIQUE DE L'OFFRE

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Points analysés: Etendue des garanties (10) Montant des garanties (10) Seuil d'intervention (5) Chaque sous-critère est noté entre 1 à 5 et 1 à 10 selon grilles de l'article 8 du RC.

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : https://demat.marches.medialex.fr/medialex/publisher_portail/public/displayRC.jsp?IdAffaire=77498, https://demat.centraledesmarches.com/publisher_plateforme/public/annonce/consulterDCEHorsidentification.jsp?IdAffaire=77498, <https://demat.centraledesmarches.com/7077498>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://demat.centraledesmarches.com>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 12/11/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 8 Mois

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 12/11/2024 à 00:00

Lieu : Hotel de Ville

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Un accord de confidentialité est requis : non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel : conformément aux dispositions des articles L551-1 et R.551-1 du Code de Justice Administrative, avant la conclusion du contrat ; - Référé contractuel : conformément aux dispositions des L.551-13 et R.551-7 du Code de la Justice Administrative, dans un délai : - de 31 jours suivant la publication d'un avis d'attribution du marché public, - de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat en l'absence de publication d'un avis d'attribution. Ce recours ne peut être exercé dans les cas suivants : - à l'égard des marchés publics dont la passation n'est pas soumise à une obligation de publicité préalable lorsque le pouvoir adjudicateur a, avant la conclusion du contrat, rendu publique son intention de le conclure et observé un délai de onze jours après cette publication, - à l'égard des marchés publics soumis à publicité préalable auxquels ne s'applique pas l'obligation de communiquer la décision d'attribution aux candidats non retenus (marchés à procédure adaptée) lorsque le pouvoir adjudicateur a, avant la

conclusion du contrat, rendu publique son intention de le conclure et observé un délai de onze jours après cette publication, - par les demandeurs ayant fait usage du référé précontractuel dès lors que le pouvoir adjudicateur a respecté la suspension prévue à l'article L. 551-4 du code de justice administrative et s'est conformé à la décision juridictionnelle rendue sur ce recours. Ce recours pourra, le cas échéant, être assorti d'une demande de référé-suspension (article L 521-1 du Code de justice administrative). - Recours en excès de pouvoir : conformément aux dispositions de l'article R.421-1 du Code de la Justice Administrative dans un délai de deux mois à compter de la notification de la décision d'attribution ou de rejet. - Recours de plein contentieux : conformément à l'article R 421-1 du Code de la Justice Administrative et à l'arrêt du Conseil d'Etat du 4 avril 2014, Département Tarn-et-Garonne, tout tiers justifiant d'un intérêt lésé peut former un recours en pleine juridiction, dans un délai de deux mois à compter de la publicité annonçant la conclusion du marché. Cependant, ceux-ci ne pourront se plaindre que des illégalités particulièrement graves ou en rapport direct avec leur intérêt lésé. Cette voie de recours est donc ouverte aux parties au contrat, aux concurrents évincés lors de sa passation, ainsi qu'aux tiers justifiant d'un intérêt lésé.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE CAEN

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Mairie d'Ifs

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Mairie d'Ifs

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : VILLE d'IFS

Numéro d'enregistrement : 21140341500014

Adresse postale : ESPLANADE FRANCOIS MITTERRAND

Ville : IFS

Code postal : 14123

Subdivision pays (NUTS) : Calvados (FRD11)

Pays : France

Point de contact : Thibaut BRAY

Adresse électronique : rag@ville-ifs.fr

Téléphone : 0231352733

Adresse internet : <https://demat.centraledesmarches.com/7077498>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <https://demat.centraledesmarches.com/7077498>

Profil de l'acheteur : <https://demat.centraledesmarches.com/7077498>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0002

Nom officiel : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE CAEN

Numéro d'enregistrement : 17140005400010

Adresse postale : 3 rue Arthur Le Duc

Ville : CAEN

Code postal : 14000

Subdivision pays (NUTS) : Calvados (FRD11)

Pays : France

Point de contact : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE CAEN

Adresse électronique : greffe.ta-caen@juradm.fr

Téléphone : +33 231707272

Télécopieur : +33 231524217

Adresse internet : <https://caen.tribunal-administratif.fr/>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Mairie d'Ifs

Numéro d'enregistrement : 21140341500014

Adresse postale : Esplanade François Mitterrand

Ville : Ifs

Code postal : 14123

Subdivision pays (NUTS) : Calvados (FRD11)

Pays : France

Point de contact : Michel PATARD-LEGENDRE

Adresse électronique : rag@ville-ifs.fr

Téléphone : 0231352733

Adresse internet : <https://demat.centraledesmarches.com/7057460>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <https://demat.centraledesmarches.com>

Rôles de cette organisation :

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

8.1 ORG-0004

Nom officiel : Mairie d'Ifs

Numéro d'enregistrement : 21140341500014

Adresse postale : Esplanade François Mitterrand

Ville : Ifs

Code postal : 14123

Subdivision pays (NUTS) : Calvados (FRD11)

Pays : France

Point de contact : Michel PATARD-LEGENDRE

Adresse électronique : rag@ville-ifs.fr

Téléphone : 0231352733

Adresse internet : <https://demat.centraledesmarches.com/7057460>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <https://demat.centraledesmarches.com>

Rôles de cette organisation :

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : d37fac02-a196-404d-bad1-dc5c81479f45 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 04/10/2024 à 10:00

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 04/10/2024